

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 13 décembre 2011, à 19 h 30.

## **I. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

**Monsieur Guy Vincent ouvre la séance et constate le quorum.**

**Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :**

Guy Vincent	président
Jean Gratton	vice-président

Jeannine Barsalou  
Georgette Beauregard Boivin  
Brigitte Bourgeois  
Patrick Carrier  
France Choinière  
Marion d'Astou  
Luc Gagné  
Guy Gaudord  
Simon Gnocchini Messier  
Danny Lamoureux  
Michel Landry  
Pierre Lavoie  
Marie Claude Noiseux  
Serge Poirier  
Jacqueline Richard Lemoine  
Manon St-Louis  
Donald Tétreault  
Chantal Vallières Brodeur

Danny Aubin	commissaire parent au primaire
Claude Nadeau	commissaire parent au secondaire

**Sont également présents :**

André Messier	directeur général
Pierre Charland	directeur général adjoint
Eric Racine	secrétaire général

**Est absent :**

Philippe Beaudin

**Assistent également à la séance :**

Jimmy Fournier	directeur, Service des ressources humaines
Jean Clavey	directeur, Service des ressources matérielles
Robert Chicoine	directeur, Service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire
Nicole Massé	directrice, Services éducatifs

14CCI112-073

### **I.1 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Georgette Beauregard Boivin et appuyé par monsieur Claude Nadeau :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

## 1.2 PROCÈS-VERBAL

### 1.2.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2011

14CC1112-074

#### 1.2.1.1 ADOPTION AVEC DISPENSE DE LECTURE

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie et appuyé par madame Brigitte Bourgeois :

**D'ADOPTER**, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2011 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

#### 1.2.1.2 SUIVI

Le directeur général mentionne que les suivis prévus au procès-verbal ont été effectués par les services centraux et en cours de réalisation.

## 2.1 PAROLE AUX ÉLÈVES

Aucun sujet.

## 2.2 PAROLE AU PUBLIC

#36-01-30-014

1. Monsieur Pascal Faucher, journaliste à la Voix de l'Est, demande d'expliquer la démission de madame Jacynthe Boisvert. Une entrevue sera donnée après la séance publique.

Il se questionne sur le nombre de départs depuis la dernière année.

2. Madame Geneviève Perron, résidente du Canton de Shefford, se questionne sur la répartition des secteurs scolaires pour son secteur.
3. Madame Caroline Poussard, résidente du Canton de Shefford, vient appuyer les propos de Madame Perron et se demande les motifs du découpage scolaire vers Waterloo pour son quartier.
4. Monsieur Éric Bédard, président du SEHY, désire faire un suivi concernant les mandats donnés au directeur général par le Conseil. Il désire aussi faire la lumière sur les échanges qui ont précédé l'adoption de la résolution du 22 novembre dernier portant sur l'amélioration du climat patronal/syndical.
5. Madame Cathy Sandrick, du secteur Stanbridge-East, désire s'adresser au Conseil avant que ce dernier rende son verdict. Elle désire que ses enfants puissent terminer leur scolarité à St-François-d'Assise.
6. Madame Moquin désire réaffirmer sa position concernant les secteurs scolaires de Frelighsburg et désire que la partie est de Stanbridge-East demeure attachée au bassin de l'école St-François-d'Assise.
7. Mesdames Claire Lanctôt et Julie Belfroid, représentantes de l'APEFFFSFA, livrent un plaidoyer en faveur du rattachement du secteur est de Stanbridge-East au bassin de l'école St-François-d'Assise.
8. Madame Jacynthe Leduc, présidente du syndicat CSN personnel de soutien, se questionne sur le non-respect du calendrier scolaire par certaines directions d'école.
9. Madame Élise Tougas, parent et résidente de Bedford, adresse le Conseil sur l'historique de la problématique du secteur scolaire de Frelighsburg/Bedford et souhaite que le Conseil applique ses propres politiques et tranche en ce sens ce soir.

14CC1112-075

## AJOURNEMENT

Il est proposé par madame Marie Claude Noiseux et appuyé par madame Marion d'Astou :

**D'ajourner** la séance ordinaire afin de retourner en séance de travail (20 h 18).

Adopté à l'unanimité

14CC1112-076 **RETOUR EN SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par monsieur Danny Lamoureux et appuyé par monsieur Luc Gagné :

**DE** retourner en séance ordinaire (21 h 14).

Adopté à l'unanimité

3. **DIRECTION GÉNÉRALE**14CC1112-077 3.1 **SECTEUR SCOLAIRE FARNHAM : ADOPTION**

**CONSIDÉRANT** les objectifs poursuivis par la Commission scolaire dans la répartition de sa clientèle scolaire, dont :

- la recherche de l'équilibre de la clientèle scolaire résidant dans le secteur scolaire des différentes écoles et leur capacité d'accueil;
- la maximisation de l'utilisation de ses infrastructures scolaires;

**CONSIDÉRANT** le projet de révision des secteurs scolaires des écoles primaires situées dans la ville de Farnham adopté le 24 mai 2011;

**CONSIDÉRANT** la séance publique d'information tenue le 5 octobre 2011, la séance publique de consultation tenue le 2 novembre 2011;

**CONSIDÉRANT** les résultats de la consultation, les travaux du Comité permanent de soutien à la mission éducative, les recommandations faites et l'analyse par le Conseil des commissaires;

Il est proposé par madame Jacqueline Richard Lemoine et appuyé par Jeannine Barsalou :

**D'**adopter le projet de révision des secteurs scolaires des écoles primaires de Farnham en vue de l'année scolaire 2012-2013 comme suit :

- que les élèves de la maternelle dont la résidence est située dans le secteur de l'école Saint-Romuald fréquentent celle-ci dès l'année scolaire 2012-2013.
- de ne pas réaliser l'institutionnalisation des écoles Saint-Jacques et Mgr Douville et cet effet, le statu quo soit maintenu pour ces écoles.

Adopté à l'unanimité.

14CC1112-078 3.2 **SECTEUR SCOLAIRE FRELIGHSBURG/BEDFORD : ADOPTION**

**CONSIDÉRANT** la *Procédure de modification des secteurs scolaires* de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** la résolution adoptée le 29 mars 2011 (#13CC1011-124) annonçant l'intention de la Commission scolaire de réviser le secteur scolaire des écoles primaires de Frelighsburg et Bedford à compter de l'année 2012-2013;

**CONSIDÉRANT** le projet de révision des secteurs scolaires des écoles du secteur des municipalités de Frelighsburg et Bedford adopté le 27 septembre 2011 (#14CC1112-022);

**CONSIDÉRANT** la séance publique d'information tenue le 26 octobre 2011 et la séance publique de consultation tenue le 21 novembre 2011;

**CONSIDÉRANT** les objectifs poursuivis par la Commission scolaire dans la répartition de sa clientèle scolaire, dont :

- la recherche de l'équilibre de la clientèle scolaire résidant dans le secteur scolaire des différentes écoles et leur capacité d'accueil;
- la maximisation de l'utilisation de ses infrastructures scolaires;

**CONSIDÉRANT** les autres pistes de solution identifiées pour équilibrer la clientèle des écoles visées ainsi que pour respecter la volonté des parents des milieux;

**CONSIDÉRANT** l'aval donné par la Commission scolaire qui perdure depuis 10 ans;

**CONSIDÉRANT** la possibilité d'exode d'une partie de la clientèle visée vers d'autres réseaux d'enseignement;

**CONSIDÉRANT** l'impact financier que pourrait avoir cette migration de clientèle sur l'organisation des services dispensés par la Commission scolaire dans ce secteur;

Il est proposé par monsieur Jean Gratton et appuyé par madame France Choinière :

**D' le projet de révision des secteurs scolaires de Frelighsburg et Bedford en vue de l'année scolaire 2012-2013 comme suit :**

- que la partie « Est » de la municipalité de Stanbridge-East soit réputée appartenir à un nouveau bassin commun composé des écoles primaires de Bedford et de Frelighsburg, permettant ainsi à la population de choisir l'une ou l'autre des écoles pour la scolarisation de leur enfant. Ce choix est assujéti aux Règles et critères relatifs à l'inscription des élèves dans les écoles de la commission scolaire ainsi qu'au parcours de transport scolaire existant, étant entendu que le transport des élèves du préscolaire vers Frelighsburg est assumé à même le transport régulier des élèves du primaire;
- que, suivant l'exercice de ce choix par les parents, l'école choisie deviendrait l'école d'appartenance de l'enfant pour sa scolarisation au primaire;
- de maintenir tel qu'elles sont actuellement définies, les autres limites des secteurs scolaires des écoles de Frelighsburg et de Bedford;
- de délimiter au nord par un point partant de l'intersection des chemins Cook, Riceburg et Bullard incluant le chemin Perry jusqu'à la limite de Stanbridge-East; à l'est par la limite de Stanbridge-East; au sud par un point situé à l'intersection des chemins Ten Eyck et Bunker jusqu'au chemin Blinn; à l'ouest par la rivière aux Brochets incluant le chemin Blinn.

**DE** réaffirmer que les élèves résidant sur le territoire commun de la municipalité de Stanbridge-East ayant choisi de fréquenter l'école primaire de Frelighsburg demeurent dans le secteur des écoles secondaires Mgr-Desranleau et Jean-Jacques-Bertrand.

**POUR : 14**

**CONTRE : 6**

**ABSTENTION : 0**

Adopté à la majorité.

#36-01-30-015 Madame Jeannine Barsalou enregistre et dépose sa dissidence.

#36-01-30-016 Madame Chantal Vallières Brodeur enregistre et dépose sa dissidence.

14CC1112-079 3.3 **NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR 2011-2013 : ADOPTION**

**CONSIDÉRANT** la formation d'un Comité exécutif par le Conseil des commissaires et les pouvoirs qui lui ont été confiés;

**CONSIDÉRANT** que le 13 novembre 2007, le nombre de membres ayant droit de vote au Comité exécutif a été fixé à 7 (résolution # 10CC0708034);

**CONSIDÉRANT** qu'à cette même date, la durée du mandat des membres ayant droit de vote au Comité exécutif a été fixée à 2 ans (résolution # 10CC0708035);

**CONSIDÉRANT** qu'à cette même date, le Conseil des commissaires élitait 6 membres ayant droit de vote au Comité exécutif, le président siégeant d'office comme 7<sup>e</sup> membre dudit Comité;

**CONSIDÉRANT** que le mandat donné aux membres ayant droit de vote au Comité exécutif vient à échéance et qu'il y a lieu de les remplacer;

**CONSIDÉRANT** la procédure d'élection adoptée par le Conseil des commissaires le 13 novembre 2007 afin de nommer les membres ayant droit de vote au Comité exécutif (résolution # 10CC0708-029);

**CONSIDÉRANT** qu'aux termes de cette procédure, le président du Conseil des commissaires préside les élections, le secrétaire général agit comme secrétaire d'élections et deux scrutateurs sont nommés pour assister le dépouillement des votes, le cas échéant;

**CONSIDÉRANT** la désignation faite à la séance de travail du 6 décembre 2011;

Il est proposé par madame Marie Claude Noiseux et appuyé par monsieur Claude Nadeau :

**DE** nommer mesdames France Choinière, Georgette Beauregard Boivin et Chantal Vallières Brodeur ainsi que messieurs Patrick Carrier, Michel Landry, Pierre Lavoie et Guy Vincent comme membres du Comité exécutif pour une période de deux ans.

**POUR : 19**

**CONTRE : 1**

**ABSTENTION : 0**

Adopté à la majorité.

Madame Marion d'Astou enregistre sa dissidence.

14CC1112-080

3.4 **FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE (FRIJ)**

**CONSIDÉRANT** la nature des retombées générées par l'organisation de SHOES;

**CONSIDÉRANT** l'apport significatif de cette activité sur la persévérance scolaire;

**CONSIDÉRANT** les impacts positifs sur l'estime et la confiance en soi des participants à cette activité;

**CONSIDÉRANT** le caractère social et caritatif de l'activité;

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie et appuyé par madame Brigitte Bourgeois :

**QUE** le Conseil des commissaires appuie cette demande de subvention au FRIJ et autorise le directeur général à signer les documents relatifs au protocole du Forum Jeunesse Montérégie Est.

Adopté à l'unanimité.

4. **SECRETARIAT GÉNÉRAL**

**ORGANISATION DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013 : ADOPTION**

14CC1112-081

4.1 a) **PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2012-2015 : ADOPTION**

**CONSIDÉRANT** l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que la commission scolaire établit, annuellement, un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

**CONSIDÉRANT** les obligations données à la Commission scolaire, par la Loi sur l'instruction publique, de consulter divers organismes lors de l'adoption de ce plan triennal;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil des commissaires a adopté le 25 octobre 2011, aux fins de consultation, un projet de plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles 2012-2015;

**CONSIDÉRANT** la consultation des organismes suivants tenue entre le 25 octobre 2011 et le 23 novembre 2011 sur ce projet de plan triennal, savoir :

Comité de parents;  
Conseil d'établissement des écoles et des centres;  
Comité consultatif de gestion;  
Villes et municipalité du territoire;  
MRC du territoire.

**CONSIDÉRANT** les avis reçus des divers organismes pendant la période de consultation;

**CONSIDÉRANT** l'analyse faite lors des séances de travail du 18 octobre et du 6 décembre 2011 et l'aval reçu;

Il est proposé par monsieur Patrick Carrier et appuyé par madame Marie Claude Noiseux :

#36-01-30-017

**D'**établir le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, pour les années 2012-2015, tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

14CC1112-082

#### 4.1 b) **ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2011-2012 : ADOPTION**

**CONSIDÉRANT** les articles 211 et 39 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoient que la commission scolaire délivre, annuellement, les actes d'établissement de ses écoles et de ses centres;

**CONSIDÉRANT** les obligations données à la Commission scolaire, par la Loi sur l'instruction publique, de consulter divers organismes lors de l'adoption de ces actes d'établissement;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil des commissaires a adopté le 25 octobre 2011, aux fins de consultation, un projet d'actes d'établissement 2012-2013 pour ses écoles et ses centres;

**CONSIDÉRANT** la consultation des organismes suivants tenue entre le 25 octobre 2011 et le 23 novembre 2011 sur ce projet d'actes d'établissement, savoir :

Comité de parents;  
Conseil d'établissement des écoles et des centres;  
Comité consultatif de gestion;

**CONSIDÉRANT** les avis reçus des divers organismes pendant la période de consultation;

**CONSIDÉRANT** le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire établi par le Conseil des commissaires, à sa séance ordinaire du 13 décembre 2011;

**CONSIDÉRANT** l'analyse faite lors des séances de travail du 18 octobre et du 6 décembre 2011 et l'aval reçu;

Il est proposé par monsieur Michel Landry et appuyé par monsieur Pierre Lavoie :

#36-01-30-018

**DE** délivrer les actes d'établissement des écoles et centres de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, pour l'année 2012-2013, tels que déposés.

Adopté à l'unanimité.

14CC1112-083

#### 4.1 C) **DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS 2012-2013 : ADOPTION**

**CONSIDÉRANT** l'article 236 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que la commission scolaire détermine les services éducatifs qui sont dispensés dans ses écoles;

**CONSIDÉRANT** les obligations données à la Commission scolaire, par la Loi sur l'instruction publique, de consulter divers organismes lors de la détermination de ces services éducatifs;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil des commissaires a adopté le 25 octobre 2011, aux fins de consultation, un projet de détermination des services éducatifs dispensés par ses écoles 2012-2013;

**CONSIDÉRANT** la consultation des organismes suivants tenue entre le 25 octobre 2011 et le 23 novembre 2011 sur ce projet de détermination des services éducatifs, savoir :

Comité de parents;  
Comité consultatif de gestion;  
Comité consultatif EHDAA;  
Syndicats.

**CONSIDÉRANT** les avis reçus des divers organismes pendant la période de consultation;

**CONSIDÉRANT** les actes d'établissement 2012-2013 de la Commission scolaire adoptés par le Conseil des commissaires, à sa séance ordinaire du 13 décembre 2011;

**CONSIDÉRANT** l'analyse faite lors des séances de travail du 18 octobre et du 6 décembre 2011 et l'aval reçu;

Il est proposé par monsieur Simon Gnocchini Messier et appuyé par madame Brigitte Bourgeois :

#36-01-30-019

**DE** déterminer les services éducatifs dispensés par les écoles de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, pour l'année 2012-2013, tels que déposés.

**POUR : 15****CONTRE : 5****ABSTENTION : 0**

Adopté à la majorité.

14CC1112-084

4.1 d) **RÈGLES ET CRITÈRES D'INSCRIPTION 2012-2013 : ADOPTION**

**CONSIDÉRANT** l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que la commission scolaire adopte les règles et critères d'inscription des élèves dans ses écoles;

**CONSIDÉRANT** les obligations données à la Commission scolaire, par la Loi sur l'instruction publique, de consulter divers organismes lors de l'adoption de ces règles et critères d'inscription;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil des commissaires a adopté le 25 octobre 2011, aux fins de consultation, un projet de règles et critères d'inscription des élèves dans ses écoles 2012-2013;

**CONSIDÉRANT** la consultation des organismes suivants tenue entre le 25 octobre 2011 et le 23 novembre 2011 sur ce projet de règles et critères d'inscription, savoir :

Comité de parents;  
Comité consultatif de gestion;  
Comité consultatif EHDAA;  
Syndicats.

**CONSIDÉRANT** les avis reçus des divers organismes pendant la période de consultation;

**CONSIDÉRANT** les actes d'établissement 2012-2013 de la Commission scolaire adoptés par le Conseil des commissaires, à sa séance ordinaire du 13 décembre 2011;

**CONSIDÉRANT** l'analyse faite lors des séances de travail du 18 octobre et du 6 décembre 2011 et l'aval reçu;

Il est proposé par monsieur Michel Landry et appuyé par madame Georgette Beauregard Boivin :

#36-01-30-020

**D'adopter** les règles et critères d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, pour l'année 2012-2013, tels que déposés.

**POUR : 15****CONTRE : 5****ABSTENTION : 0**

Adopté à la majorité.

## 5. SERVICES ÉDUCATIFS

Aucun sujet.

## 6. RESSOURCES HUMAINES

14CC1112-085

### 6.1 CALENDRIER SCOLAIRE POUR LE PÉNITENCIER : ADOPTION

**CONSIDÉRANT** l'obligation, pour la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, d'établir le calendrier scolaire de la formation générale en milieu carcéral pour 2012-2013 ;

**CONSIDÉRANT** l'étude du projet faite en séance de travail du Conseil des commissaires du 6 décembre 2011 et l'aval reçu;

Il est proposé par monsieur Serge Poirier et appuyé par monsieur Patrick Carrier :

#36-01-30-021

**D'ADOPTER** le calendrier de la formation générale en milieu carcéral aux fins de consultation.

Adopté à l'unanimité.

## 7. RESSOURCES FINANCIÈRES

## 8. RESSOURCES MATÉRIELLES

## 9. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

## 10. DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

## 11. PAROLE AUX COMMISSAIRES PARENTS

Monsieur Claude Nadeau informe le Conseil des commissaires qu'une rencontre conjointe s'est tenue le 1<sup>er</sup> décembre. Le sujet était la cyber intimidation. Il souligne la belle participation.

Monsieur Danny Aubin informe le Conseil que le Comité de parent se réunira à l'école Curé-A.-Petit pour la tenue du social de Noël.

## 12. PAROLE AUX COMMISSAIRES ÉLUS

Monsieur Michel Landry a participé à un Méchoui à Frelighsburg, à la conférence de presse « Je me lance », à la rencontre conjointe avec le Comité de parents, à la conférence de presse de M-105 pour « Alerte 105 » et au 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Harmonie Massey-Vanier.

Madame Jeannine Barsalou a participé à l'activité « Un parlement au primaire » à l'école Mgr-Douville.



Madame Georgette Beauregard Boivin a participé à la conférence de presse à l'Envolée pour le dévoilement du partenariat avec IBM. Elle a aussi assisté au Forum Jeunesse de la Montérégie Est.

Monsieur Guy Gaudord fait la lecture d'une lettre clarifiant sa pensée sur le climat qui règne à la commission scolaire et demande une rétractation de la part de la direction générale pour les propos tenus à son égard.

Madame Brigitte Bourgeois a participé à la Foire des artisans et a assisté à l'école J.-H.-Leclerc à un tournoi de mini basket pour les élèves du primaire de la commission scolaire.

Madame Marie Claude Noiseux informe le Conseil qu'elle a participé au « Marché de Noël » de l'école Curé-A.-Petit.

Monsieur Serge Poirier a participé au souper Méchoui de l'école St-François-d'Assise ainsi qu'au concert de Noël de l'école Massey-Vanier. Il informe le Conseil que se tiendra bientôt, à l'école Massey-Vanier, un concert musical où l'Harmonie Jeunesse Massey-Vanier présentera ses pièces.

### 13. **RAPPORT DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT**

Monsieur Guy Vincent désire remercier et féliciter le Conseil pour son bon travail et félicite les directions de service.

Il souhaite ses meilleurs vœux au public.

### 14. **CORRESPONDANCE**

#### 14.1 **CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES**

Aucune correspondance.

#### 14.2 **AUTRE CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

### 15. **AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet.

### 14CC1112-086 16. **LEVÉE DE LA SÉANCE (21 h 48)**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Marie Claude Noiseux et appuyé madame Chantal Vallières Brodeur :

**DE** lever la séance.

Adopté à l'unanimité.

---

président

"

"

"

"

"

"

"

"

"

---

secrétaire général

"

"

"

"

"

"

"

"

"